

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du Jeudi 15 juin 2023

Publié le : 23/06/2023

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni, Salle Robert Schwint – La City – 4 rue Gabriel Plançon – 25000 Besançon, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23.

La séance est ouverte à 18h37 et levée à 19h03.

Etaient présents : Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. Marcel FELT, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN (à partir de la question n°12), M. Daniel HUOT (à partir de la question n°6), M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Aurélien LAROPPE (à partir de la question n°9), M. Christophe LIME, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD, Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN, Mme Marie ZEHAF.

Etaient absents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Anne BENEDETTO, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD, M. Gilbert GAVIGNET, M. Michel JASSEY, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Pascal ROUTHIER.

Secrétaire de séance : M. Christian MAGNIN-FEYSOT.

Procurations de vote : Mme Anne BENEDETTO à M. Christophe LIME, M. Nicolas BODIN à Mme Marie ZEHAF, M. François BOUSSO à Mme Françoise PRESSE, Mme Marie ETEVENARD à M. Nathan SOURISSEAU, M. Yves GUYEN à M. Marcel FELT (jusqu'à la question n°11 incluse), M. Michel JASSEY à M. Yves MAURICE, M. Aurélien LAROPPE à Mme Lorine GAGLILOLO (jusqu'à la question n°8 incluse), M. Jean-Paul MICHAUD à Mme Marie-Jeanne BERNABEU.

Fonds Développement durable : attribution d'une subvention à la commune de Pirey pour l'organisation d'un festival du climat

Rapporteur : Mme Lorine GAGLIOLO, Vice-Présidente

	Date	Avis
Commission n° 4	01/06/2023	Favorable
Bureau décisionnel	15/06/2023	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2023 et PPIF 2023-2027 « Actions de sensibilisation à l'environnement »	Montant prévu au budget 2023 : 10 000 € Montant de l'opération : 3 524 €

Résumé :

La commune de Pirey a organisé un festival du climat du 12 au 13 mai 2023, afin de sensibiliser les jeunes et le grand public aux enjeux du changement climatique. Le présent rapport a pour objet l'attribution d'une subvention de 3 524 € à la commune de Pirey, au titre du fonds Développement durable de Grand Besançon Métropole, pour l'organisation de cette manifestation.

1. Présentation du festival

La commune de Pirey a organisé un festival du climat les 12 et 13 mai 2023, pour sensibiliser les jeunes et le grand public au changement climatique et à ses impacts. Cet événement s'inscrit dans la continuité de la manifestation « 2050 Look up » organisée par la Saline royale d'Arc-et-Senans en 2022, construite par les jeunes, pour les jeunes, en immersion dans le futur, en 2050. Le projet a été construit en associant les écoles et un collège de Pirey, en faisant travailler les élèves sur les thèmes suivants : mon école en 2050, le marché en 2050, la ville en 2050.

La journée du vendredi 12 mai était consacrée aux scolaires à travers des expositions auxquelles ils ont contribué et grâce à l'exposition portée par Terra eco « Le climat vu de ma fenêtre ».

L'enjeu du festival était également de sensibiliser les habitants de Pirey en les invitant à participer à une grande fresque du climat le 12 mai, afin de mettre en évidence les liens de cause à effets du changement climatique.

La journée et la soirée du samedi 13 mai étaient ouvertes à tous, y compris aux habitants de GBM, avec plusieurs manifestations :

- la présentation d'expositions,
- des ateliers sur le changement climatique,
- des tables rondes avec des experts, sur des thèmes comme la santé, l'alimentation ou la mobilité en 2050,
- la projection d'un documentaire sur le lynx suivi d'un débat, en présence du co-auteur du film,
- un spectacle d'improvisation théâtrale sur le réchauffement climatique,
- des concerts.

L'entrée pour ce festival était gratuite.

2. Budget de la manifestation

CHARGES en € TTC		PRODUITS en €	
Achats de matières et fournitures (1)	2 000	Région Bourgogne Franche-Comté	2 500
Locations (2)	500	EDF	5 000
Assurance	500	Crédit agricole	2 500
Rémunérations intermédiaires et honoraires (3)	9 272	SCODER	1 000
Publicité, publication	4 368	Commune de Pirey	6 620
Déplacements, missions	500		
Rémunération des personnels (4)	400		
Charges sociales	80		
TOTAL DES CHARGES	17 620	TOTAL DES PRODUITS	17 620
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Mise à disposition de biens et services (5)	2 500	Mise à disposition de biens et services	2 500
Personnel bénévole (6)	3 375	Bénévolat	3 375
Total des contributions volontaires	5 875	Total des contributions volontaires	5 875
TOTAL	23 495	TOTAL	23 495

(1) : cocktail vendredi fresque, décoration de la salle

(2) : sonorisation supplémentaire

(2) : Vitabris, scènes, grilles, sonorisation...

(3) : Référents fresque, groupes musique, association Ciné cyclo, sécurité, secourisme

(4) : Personnel communal

(5) : Location salle, mise à disposition de matériel

(6) : 15 bénévoles x 15h x 15€

La commune sollicite un financement de 3 524 € de Grand Besançon Métropole.

Il s'agit de la première édition de ce festival à Pirey.

Le projet est éligible au fonds de développement durable de GBM.

Selon le règlement du fonds Développement durable, le calcul de la subvention de GBM pour les projets dont le coût total est supérieur à 10 000 € TTC, est de 20% de l'assiette éligible TTC, avec un plafond de l'aide de GBM 4 000 €. Le montant de la subvention de GBM pour le projet s'élève par conséquent à 3 524 €, calculé comme suit :

Coût total	Assiette éligible	Taux de financement	Subvention GBM
23 495 €	17 620 €	20 %	3 524 €

Il est proposé d'accorder à la commune de Pirey une subvention de 3 524 €.

Conformément à l'article 6 du règlement du fonds si, en fin d'exécution, le coût réel de l'opération est inférieur à l'estimation initiale ayant servi de base au calcul de la subvention, l'aide sera attribuée au prorata des dépenses réellement engagées par le porteur de projet.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution à la commune de Pirey d'une subvention de 3 524 € au titre du fonds Développement durable de Grand Besançon Métropole, pour l'organisation d'un festival du climat du 12 au 13 mai 2023 à Pirey, afin de sensibiliser les jeunes et le grand public aux enjeux du changement climatique.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le secrétaire de séance,



Christian MAGNIN-FEYSOT
Vice-Président

Pour extrait conforme,

La Présidente,



Anne VIGNOT
Maire de Besançon